

organiser des réunions d'information, de sympathisants privées et publiques, des fêtes.

- diriger et contrôler l'activité de chaque membre dans son milieu de travail politique.

- doit être l'école permanente des militants.

- défendre la politique de l'Internationale, du Parti et de la J.C.I. dans leur presse et publications.

- La cellule contrôle l'exécution collective de ces tâches et établit un rapport mensuel envoyé chaque mois au Comité régional ou au Comité Central.

c) Direction de la cellule. - La cellule doit être dirigée par un bureau de 3 à 5 membres au sein duquel les responsabilités doivent être réparties suivant ce plan :

- secrétaire politique.

- responsable d'organisation et d'administration.

- trésorier.

- responsable presse.

- responsable agitation-propagande.

Le Bureau dirige et anime les activités internes et extérieures de la cellule. Les autres tâches sont réparties sur les responsables (ou bénévoles, aux commissions) suivants :

- questions militaires et F.P.I.

- questions syndicales et entreprises.

- questions mouvements de jeunes (L.S.P., A.J., J.C.I.)

d) Tâches des responsables.

- le secrétaire politique propose les ordres du jour du bureau, tient le cahier de procès verbaux, est responsable des fichiers de la cellule (fichier des militants, sympathisants, adresses des organisations ouvrières locales), représente la cellule aux Comités de rayons (ou région) ou il doit transmettre les motions votées ainsi que le rapport mensuel, veille à ce que la cellule soit présente aux manifestations politiques locales, contrôle l'ensemble des activités internes et extérieures de la cellule et de chacun de ses militants.

- le responsable d'administration et d'organisation travaille en étroite collaboration avec le secrétaire politique, conserve les archives et fait la correspondance de la cellule, dirige la vente des brochures et publications, veille à leur répartition, est responsable des stocks.

- le trésorier tient à jour les comptes et équilibre côté financier des réalisations proposées par la cellule (cartes, souscriptions, etc...) s'acquitte avec régularité des dettes et redevances aux régions ou au trésorier national.

- le responsable presse s'occupe de la vie administrative.